

Un témoin gênant : l'histoire de mon expulsion

*Michele
Lembo, 5D
Résidence des
Tours, 7011
Ghlin ;
<fa443204@
skynet.be>.*

Dès mon arrivée dans les tours de la SORELOBO, en novembre 2000, je me suis impliqué dans le Comité Représentatif des Locataires des Tours (CRLT), avec le souci de jouer mon rôle de citoyen, attentif à son environnement, et aux nombreux problèmes quotidiens et collectifs qui se posent dans cette mini-société que sont les tours.

Au départ, j'y ai été amené par une demande de soutien de ce comité auprès d'ECOLO Mons. Dans ce rôle, j'ai souvent été amené à envoyer du courrier à la SORELOBO, courrier toujours signé collectivement, je tiens à le souligner.

L'intermédiaire entre la SORELOBO et le CRLT était l'assistante sociale du Service de Prévention, avec qui nous avions d'excellents rapports. Lorsque j'ai été hospitalisé en juillet 2002, et par la suite incapable de me déplacer jusqu'en avril 2003, c'est d'ailleurs à elle que je me suis adressé pour qu'elle se procure elle-même ces documents : ma composition de ménage et mes revenus.

Sachez simplement que mon dossier auprès du Service de Prévention, attestant que ces documents avaient été rentrés, a disparu... Et que Monsieur Pollet s'est retranché derrière une décision de Justice pour maintenir mon avis d'expulsion, malgré les propositions de paiement de ces soi-disant arriérés de loyers.

Un tournant a été pris en 2003, lorsque a été annoncée la déconstruction des 24 tours de Ghlin. L'inquiétude, l'avenir incertain du « où vais-je aller ? », voilà ce qui préoccupait les locataires. Et tout cela s'est aggravé par la politique de Monsieur Pollet, commissaire spécial de cette société, dont le but premier était de remettre celle-ci sur pied afin qu'elle devienne compétitive par rapport aux services privés, par un investissement massif dans ses services, restructuration des postes, engagement de personnel hautement qualifié avec très hauts salaires et voitures de fonction, abandon du poste d'entretien et de nettoyage des bâtiments à une société privée, etc. Avec une dégradation des conditions de vie dans les tours : poubelles mal relevées, trottoirs



non nettoyés, pelouses non tondues, désinfection contre les cafards faite avec 3 mois de retard...

On assiste non seulement à la détérioration de la mission sociale de la SORELOBO, mission qu'elle n'accepte clairement plus de remplir, mais également à de nombreuses mesures que j'appellerais vexatoires au détriment des locataires. Cela a commencé par la « déportation » massive des locataires des tours vers tout logement libre du parc locatif de la SORELOBO et cela continue par le « transfert provisoire » des locataires des tours sans escalier de secours vers les tours sécurisées. Mais le pire, à mon sens, est que le côté humain n'existe plus, s'il a jamais existé ! Un locataire n'a plus d'existence propre, il n'a plus aucun droit. C'est un simple pion qui se trouve au mauvais moment au mauvais endroit, et dans la mauvaise société de logement.

Pour éviter les remous, il faut avant toute chose éliminer les membres du CRLT, trop soucieux des intérêts collectifs des locataires, qui se battent contre les injustices et les décisions arbitraires. Nous savions que le CRLT dérangeait, par son rôle de contrôle vis-à-vis de la SORELOBO et des services collectifs qu'elle devait en principe rendre.

Mon expulsion personnelle a été repoussée au 12 mai. Je ne serai certainement pas la seule victime... J'ai voulu alerter largement, à l'occasion d'une conférence de presse le 5 avril, où j'ai diffusé un dossier d'une centaine de pages, afin que des mesures soient prises pour contrôler de telles pratiques.

Locataires, arrêtez d'être les victimes de ce système, prenez votre sort en main. Unissez-vous et créez des comités de locataires qui puissent garantir votre droit le plus élémentaire : le droit au logement !

Témoignage

